

recevoir une leçon du député des Îles-de-la-Madeleine. Lorsqu'il affirme qu'ayant fait campagne sous l'étiquette libérale, je ne puis être en désaccord sur le principe de la péréquation, il a parfaitement raison. J'ai exprimé aujourd'hui mon désaccord quant aux modifications apportées en novembre dernier et en avril. J'ai dit que je suis d'accord sur le principe de la péréquation, même si je n'aime pas la formule.

Lorsque le député laisse entendre que j'aurais dit que Québec reçoit plus en allocations familiales que l'Ontario, il s'égare complètement. Je n'ai jamais déclaré cela. J'ai dit que des sommes élevées étaient versées au Québec sous forme d'allocations familiales.

On a cité des chiffres indiquant que l'Ontario compte plus d'enfants que le Québec. Je n'ai jamais nié ce fait. L'Ontario ne touche pas de paiements de péréquation, mais le Québec en reçoit.

Monsieur le président, je voudrais rectifier les déclarations de l'honorable député. Je sais interpréter les données statistiques et les rapports financiers. Je suis très reconnaissant au ministère des Finances de l'aide qu'il m'a apportée dans l'élaboration des chiffres que j'ai cités.

L'hon. M. Gordon: Monsieur le président, sauf erreur, c'est la deuxième fois en quelques jours que j'ai le privilège de prendre la parole le même après-midi que l'honorable député d'York-Humber et le chef de l'opposition. Mais je n'ai pas l'intention de prononcer un discours. Je veux simplement rappeler aux membres du comité la déclaration fort pertinente de l'honorable député d'York-Humber; d'après lui, il arrive un moment où la patience cesse d'être une vertu. C'est également mon avis.

Les données statistiques relevées par plusieurs honorables députés m'ont vivement intéressé; qu'il me soit permis de leur dire que ces statistiques ne sont pas nouvelles. N'importe qui peut les établir.

Comme je l'ai dit plus tôt au cours de ce débat, je ne crois pas que de telles formules aient jamais été parfaites. L'honorable député d'York-Humber a eu l'obligeance de signaler ce fait. Je ne crois pas que cette formule soit parfaite. Mais je tiens à dire aux honorables députés que je n'ai voulu faire aucune insinuation sur leur compétence collective lorsque j'ai dit qu'il serait très difficile pour un comité de cette importance de mettre au point une solution parfaite. Ce serait comme si 25 ou 250 personnes essayaient de résoudre un problème, chacun y allant de sa petite tentative.

L'un des principaux objectifs du comité du régime fiscal dont il a été convenu lors de la

dernière conférence fédérale-provinciale est d'examiner et d'améliorer les divers arrangements fiscaux. Étant donné la tâche et les soins qu'il faudra pour l'accomplir, j'ai laissé entendre que les propositions dont le comité est maintenant saisi seraient améliorées. C'est dans cet esprit que je les recommande aux membres du comité, espérant que notre débat sur cet article peut progresser.

(Texte)

M. Caouette: Monsieur le président, il est intéressant de voir la belle unité qui règne au sein des députés du parti libéral lorsque nous entendons l'honorable député d'York-Humber (M. Cowan) servir une mercuriale au ministre des Forêts (M. Sauvé), pour ses déclarations à l'effet que la province de Québec n'était pas traitée justement et faire le procès de celle-ci en disant qu'elle est riche, possède des richesses naturelles, est bien traitée et ne devrait pas recevoir plus que ce qu'elle reçoit présentement.

Monsieur le président, l'article 4, présentement à l'étude, stipule que des montants supplémentaires des droits successoraux seront accordés à la province de Québec.

La province de Québec ne demande absolument rien de spécial à Ottawa. Ce que le Québec demande, c'est d'être traité avec justice et nulle autre chose que cela.

Si le député d'York-Humber veut faire la comparaison, nous la ferons ici même à Ottawa. Comparons ce que le gouvernement fédéral dépense de l'autre côté de la rivière, à Hull, à ce qu'il dépense de ce côté-ci, à Ottawa! Et ensuite, que le député d'York-Humber tente de me prouver que le Québec est traité de la même façon que l'Ontario et les autres provinces!

Il nous a parlé des allocations familiales qui sont plus nombreuses ou s'élèvent à une somme plus considérable qu'en Ontario ou dans les autres provinces et il a déclaré que tout le monde disait que le Québec est une province de «have not».

Nous n'avons jamais dit que le Québec était pauvre, qu'il ne possédait rien. Au contraire, nous avons toujours dit que le Québec a des richesses naturelles immenses.

Tantôt, quand le député d'York-Humber faisait ses comparaisons ou nous donnait ses exemples, il se servait de la mine Noranda pour montrer combien la région de Rouyn-Noranda était riche, combien l'exploitation des forêts enrichissait la société *Canadian International Paper*, combien les gisements d'aluminium enrichissaient la société *Aluminum Company of Canada Limited*, combien certains individus réalisaient des profits énormes dans la province de Québec, comme dans d'autres provinces.